

Rapport N° 151/2019

Réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »

Nyon, le 25 mars 2019

Au Conseil communal de Nyon

Madame la Présidente,
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

La commission chargée de rapporter sur le rapport-préavis N° 151 s'est réunie le 25 mars 2019. Elle était composée de Mesdames BESSE Chloé et SAHLI Stéphanie ainsi que de Messieurs BUCHS Patrick, MACPHERSON Niall, RAMEL Ione (excusé), UDASSE Christian, WAHLEN Pierre et SAUGY David (président et rapporteur). Le Municipal Maurice Gay était accompagné de Madame Camille BERNIER, urbaniste et chargée de projet. La commission les remercie pour les explications apportées.

Contexte

Il s'agit ici, à travers une démarche participative, de répertorier les différents éléments et mesures pouvant être mise en œuvre afin d'améliorer la qualité de vie dans notre ville, ceci à travers la vision et le ressenti des femmes.

Ayant pour ambition de dresser un bilan « au féminin » de la Ville de Nyon, le postulat demande à la Municipalité de mettre sur pied des **Marches exploratoires**.

Cette démarche se présente comme une grande enquête de terrain permettant aux femmes d'évaluer les forces et les faiblesses de leur espace public.

Méthodologie

Un comité de projet composé de services communaux (URB, SELOC, PNR, MOB, EFV), d'un mandataire et de 4 femmes de la société civile aura pour mission d'établir deux tracés pour les marches exploratoires qui seront ensuite parcourues de jour et de nuit. Ces marches seront ouvertes à toutes les nyonnaises qui le souhaiteront et permettront de sensibiliser les politiques sur des réalités et des enjeux vécus par ces citoyennes.

Les axes de réflexions abordés seront notamment la qualité des infrastructures, l'accessibilité et l'adaptation urbanistique de la ville, les besoins et la sécurité.

Le mandataire se chargera d'établir un premier diagnostic in situ, ceci afin d'initier les discussions pendant les marches.

Objectifs

Le mandataire établira le matériel de synthèse de ce diagnostic participatif en inventoriant des préconisations qui auront pour vocation de servir de support aux planifications et réalisations à court, moyen et long termes. À l'issue de la démarche, des pistes d'intervention pourront être proposées au politique en vue d'une amélioration concrète et efficiente de l'espace urbain.

Conclusion

La commission unanime, approuve et soutien cette démarche, elle relève l'efficacité des solutions proposées par la Municipalité et apprécie la clarté du préavis. Le financement par voie budgétaire est un argument supplémentaire pour une mise en œuvre rapide. La commission souhaite d'une part que la Municipalité, lors de la composition du comité de projet, reste vigilante quant à la diversité de membres sélectionnés et d'autre part qu'elle promeuve activement la participation aux marches exploratoires afin que le panel soit le plus large possible. Persuadée du bien fondé cette démarche la commission souhaite que l'exercice soit réalisé, dans le futur, avec d'autres groupes de population.

Au vu de ce qui précède, nous vous demandons, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de prendre la décision suivante :

Le Conseil communal de Nyon

Vu le rapport-préavis N° 151/2019 concernant la réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain »,

Ouï les conclusions du rapport de la commission chargée de l'étude de cet objet,

Attendu que ledit objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

décide :

- de de prendre acte du rapport-préavis N° 151/209 valant réponse au postulat de Mme la Conseillère communale Chloé Besse intitulé « Femmes en marche, un autre regard sur l'espace urbain ».

La Commission :

BESSE Chloé
SAHLI Stéphanie
BUCHS Patrick
MACPHERSON Niall
RAMEL Ione
UDASSE Christian
WAHLEN Pierre
SAUGY David (président et rapporteur)